



Secrétariat

ST/IC/1992/66
30 octobre 1992

CIRCULAIRE

Circulaire du Sous-Secrétaire général aux services généraux

Destinataires : Les fonctionnaires du SiègeObjet : LIAISONS TELEPHONIQUES ET LIAISONS PAR TELECOPIE AVEC LES BUREAUX DES NATIONS UNIES, LES INSTITUTIONS SPECIALISEES ET LES MISSIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX

1. La capacité du réseau de lignes louées de l'ONU a été augmentée. La présente circulaire a pour objet d'informer les fonctionnaires des liaisons de téléphone et de télécopie actuellement disponibles entre le Siège et les bureaux énumérés ci-dessous. Elle indique en outre la marche à suivre pour les appels téléphoniques et les envois de télécopies à caractère officiel. La possibilité d'appeler un correspondant dans ces bureaux en composant directement un numéro de poste, sans passer par un standard, a beaucoup simplifié et amélioré les opérations. De même, les télécopies, qui ne pouvaient être transmises que par le Service télégraphique, peuvent désormais être envoyées à partir de n'importe quel télécopieur installé au Siège. Au moment de l'appel, le poste et le département d'origine sont enregistrés automatiquement, de sorte que l'appel peut être facturé sur le compte approprié. Les lignes utilisées sont des lignes louées par l'ONU, ce qui réduit considérablement les frais par rapport aux lignes commerciales. Ces lignes étant peu nombreuses, les fonctionnaires sont invités à limiter le plus possible le nombre et la durée de leurs appels ou envois de télécopies.

Office des Nations Unies à Genève (ONUG)

Office des Nations Unies à Vienne (ONUUV)

Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC),
SantiagoCommission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP),
BangkokOrganisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
(Unesco), Paris

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), New York
 Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), New York
 Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), New York
 Commission économique pour l'Afrique (CEA), Addis-Abeba
 Bureaux des Nations Unies à Nairobi
 Missions de maintien de la paix et d'observation des Nations Unies

I. LIAISONS TELEPHONIQUES AVEC LES BUREAUX DES NATIONS UNIES A
 GENEVE, VIENNE, SANTIAGO ET BANGKOK ET AVEC L'UNESCO (PARIS),
 L'UNICEF (NEW YORK), LE FNUAP (NEW YORK) ET LE PNUD (NEW YORK)

2. Pour téléphoner du Siège à ces bureaux, composer l'indicatif ci-dessous, attendre la tonalité, puis composer le numéro du poste souhaité.

ONUG (Genève)	26 + tonalité + numéro du poste
ONUV (Vienne)	28 + tonalité + numéro du poste
CEPALC (Santiago)	29 + tonalité + numéro du poste
CESAP (Bangkok)	61 + tonalité + numéro du poste
Unesco (Paris)	62 + tonalité + numéro du poste
FNUAP (New York)	63 + tonalité + numéro du poste
UNICEF (New York)	5 + tonalité + numéro du poste
PNUD (New York)	4 + tonalité + numéro du poste

II. LIAISONS TELEPHONIQUES AVEC D'AUTRES BUREAUX A
 GENEVE, VIENNE, SANTIAGO, BANGKOK ET PARIS

3. Pour appeler des services à Genève, en dehors du Palais des Nations, tels que le Bureau international du Travail (BIT), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le Centre (CNUCED/GATT) du commerce international (CCI), procéder comme suit :

- a) Composer le 26 et attendre la tonalité du standard de l'ONUG;
- b) Composer, selon la liste ci-après, l'indicatif de l'organisme avec lequel on souhaite communiquer et attendre la tonalité :

BIT	6
OMS	7
HCR	8
CCI	9

- c) Composer le poste du correspondant.
4. Pour appeler d'autres numéros à Genève, procéder comme suit :
- a) Composer le 26 et attendre la tonalité du standard de l'ONUG;
 - b) Composer le "0" et attendre la tonalité du central de la ville;
 - c) Composer le numéro à sept chiffres du correspondant à Genève.
5. Pour appeler un correspondant à Vienne ailleurs qu'au Centre international de Vienne (CIV), procéder comme suit :
- a) Composer le 28 et attendre la tonalité du standard du CIV;
 - b) Composer le "0" et attendre la tonalité du central de la ville;
 - c) Composer le numéro à six ou sept chiffres du correspondant à Vienne.
6. Pour appeler un correspondant à Santiago ailleurs qu'au siège de la CEPALC, procéder comme suit :
- a) Composer le 29 et attendre la tonalité du standard de la CEPALC;
 - b) Composer le 9 et attendre la tonalité du central de la ville;
 - c) Composer le numéro à sept chiffres du correspondant à Santiago.
7. Pour appeler un correspondant à Bangkok ailleurs qu'au siège de la CESAP, procéder comme suit :
- a) Composer le 61 et attendre la tonalité du standard de la CESAP;
 - b) Composer le "0" et attendre la tonalité du central de la ville;
 - c) Composer le numéro à sept chiffres du correspondant à Bangkok.
8. Pour appeler un correspondant à Paris ailleurs qu'au siège de l'Unesco, procéder comme suit :
- a) Composer le 62 et attendre la tonalité du standard de l'Unesco;
 - b) Composer le "0" et attendre la tonalité du central de la ville;
 - c) Composer le numéro à huit chiffres du correspondant à Paris.

III. LIAISONS TELEPHONIQUES AVEC LES BUREAUX DE L'ONU
A ADDIS-ABEBA ET A NAIROBI

9. Pour appeler les bureaux de l'ONU à Addis-Abeba et à Nairobi, passer par la standardiste du Siège à New York. N. B. : Le service téléphonique avec ces bureaux est interrompu aux heures indiquées ci-après, ces plages étant réservées à la transmission de données.

/...

Addis-Abeba

Nairobi

(Heure de New York)

3 heures - 5 heures

1 heure - 2 heures

8 heures - 9 h 30

13 heures - 15 heures

a) Composer le "0" (standardiste du Siège) et demander à communiquer avec le bureau souhaité;

b) Indiquer à la standardiste le numéro du poste téléphonique demandé ou le nom du fonctionnaire que l'on cherche à joindre; la standardiste établira la liaison.

IV. LIAISONS TELEPHONIQUES AVEC LES MISSIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX ET D'OBSERVATION DES NATIONS UNIES

10. Pour téléphoner à une mission, passer par la standardiste du Siège en composant le "0" :

a) Vu l'importance que ces circuits présentent pour les opérations de maintien de la paix et autres opérations hors Siège de l'ONU, il ne faut pas s'attendre à obtenir tout de suite la communication. De plus, celle-ci pourra être interrompue par un appel prioritaire du Cabinet du Secrétaire général;

b) Pour les communications avec les missions, la standardiste prendra le nom et le poste téléphonique du demandeur, qu'elle rappellera dès qu'une ligne sera libre.

V. LIAISONS PAR TELECOPIE AVEC LES BUREAUX DE L'ONU A GENEVE, VIENNE, SANTIAGO, BANGKOK, L'UNESCO (PARIS), L'UNICEF (NEW YORK), LE FNUAP (NEW YORK) ET LE PNUD (NEW YORK)

11. Pour communiquer par télécopie du Siège avec les bureaux de l'ONU à Genève, Vienne, Santiago, Bangkok, l'Unesco (Paris), l'UNICEF (New York), le FNUAP (New York) et le PNUD (New York), composer l'indicatif du bureau souhaité, attendre la tonalité, puis composer le numéro de télécopieur. On trouvera ci-dessous les indicatifs des divers bureaux et la façon de procéder :

ONUG (Genève)	66 + tonalité + numéro de télécopieur
ONUV (Vienne)	68 + tonalité + numéro de télécopieur
CEPALC (Santiago)	29 + tonalité + numéro de télécopieur
CESAP (Bangkok)	61 + tonalité + numéro de télécopieur
Unesco (Paris)	62 + tonalité + numéro de télécopieur
UNICEF (New York)	5 + tonalité + numéro de télécopieur

FNUAP (New York) 63 + tonalité + numéro de télécopieur

PNUD (New York) 4 + tonalité + numéro de télécopieur

VI. LIAISONS PAR TELECOPIE AVEC DES BUREAUX AUTRES QUE CEUX
DE L'ONU A GENEVE, VIENNE, SANTIAGO, BANGKOK ET L'UNESCO
(PARIS)

12. Pour communiquer par télécopieur avec un bureau de Genève sis en dehors du Palais des Nations - par exemple, le BIT, l'OMS, le HCR et le CCI - procéder comme suit :

a) Composer le 66 et attendre la tonalité du standard de l'ONUG;

b) Composer, selon la liste ci-après, l'indicatif de l'organisme souhaité et attendre la tonalité :

BIT 6

OMS 7

HCR 8

CCI 9

c) Composer le numéro de télécopie.

13. Pour obtenir un autre numéro de télécopieur à Genève, procéder comme suit :

a) Composer le 66 et attendre la tonalité du standard de l'ONUG;

b) Composer le "0" et attendre la tonalité du central de la ville;

c) Composer le numéro à sept chiffres du correspondant à Genève.

14. Pour obtenir un numéro de télécopieur à Vienne en dehors du CIV, procéder comme suit :

a) Composer le 68 et attendre la tonalité du standard du CIV;

b) Composer le "0" et attendre la tonalité du central de la ville;

c) Composer le numéro à six ou sept chiffres du correspondant à Vienne.

15. Pour obtenir un numéro de télécopieur à Santiago ailleurs qu'au siège de la CEPALC, procéder comme suit :

a) Composer le 29 et attendre la tonalité du standard de la CEPALC;

b) Composer le 9 et attendre la tonalité du central de la ville;

c) Composer le numéro à sept chiffres du correspondant à Santiago.

16. Pour obtenir un numéro de télécopieur à Bangkok ailleurs qu'au siège de la CESAP, procéder comme suit :

- a) Composer le 61 et attendre la tonalité du standard de la CESAP;
- b) Composer le "0" et attendre la tonalité du central de la ville;
- c) Composer le numéro à sept chiffres du correspondant à Bangkok.

17. Pour obtenir un numéro de télécopieur à Paris ailleurs qu'au siège de l'Unesco, procéder comme suit :

- a) Composer le 62 et attendre la tonalité du standard de l'Unesco;
- b) Composer le "0" et attendre la tonalité du central de la ville;
- c) Composer le numéro à huit chiffres du correspondant à Paris.

18. La présente circulaire remplace la circulaire ST/IC/1992/28.
